Séminaires du (2RMF







Vendredi 15 décembre 2006, Amphithéâtre Palissy

Michel Amandry

Conservateur général des bibliothèques, responsable du département des Monnaies, Médailles et Antiques, BnF

Trouvailles Monétaires : mode d'emploi

Les anciens enfouissaient avec persévérance leurs monnaies sous terre et cette même terre continue à nous les restituer, inlassablement.

Le terme de trouvailles monétaires recouvre trésors et monnaies de site. Le terme de trésor se dit d'un ensemble de monnaies réunies au moment de leur enfouissement. Leur nombre peut être extrêmement variable. Deux monnaies cachées ensemble peuvent composer un trésor, surtout si ces monnaies sont en or. Toutefois la majorité des trésors compte quelques centaines de pièces, mais beaucoup dépassent mille monnaies, voire des dizaines de milliers de monnaies (ainsi le trésor de Pannecé, découvert en 2002 en Loire-Atlantique, fort de plus de 40 000 *antoniniani* du Ille siècle ap. J.-C.). On classe généralement les trésors en quatre catégories : les pertes fortuites, les enfouissements d'urgence (dont les monnaies reflètent la circulation au moment où elles sont cachées en raison de guerres, razzias, brigandages), les trésors d'épargne ou de thésaurisation (qui représentent les économies de parfois plusieurs générations et ont tendance à sélectionner les exemplaires de bon poids), enfin les trésors liés à un rite (dépôts de fondation, dépôts de source ou de gué, offrandes de pèlerins dans le tronc d'un temple, dépôts funéraires qui sont la contribution versée à Charon, le nautonier de l'autre monde).

Les monnaies de sites, que l'on retrouve isolées à l'occasion d'une fouille ou à l'occasion de prospections, représentent pour leur part l'argent des petites transactions quotidiennes.

Que faire de ces lots de monnaies ? quelle est la législation qui s'attache à ces découvertes ? qu'apporte leur étude à notre connaissance du passé ?

